

## PECHEURS, NE LANCEZ PAS VOTRE LIGNE SOUS LES LIGNES !

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques vous exposent à des risques.

La proximité d'une canne à pêche et d'une ligne électrique sans contact peut suffire à provoquer un arc électrique, appelé amorçage.

Vous risquez alors L'ELECTROCUTION.

Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention.

Lisez attentivement ce document : il vous présente les quelques règles à respecter pour éviter des risques inutiles.



*Pêchez en toute sécurité...  
Suivez nos conseils !*

## CONSEILS EN CAS D'ACCIDENT

- ➔ **Interdire** l'accès pour empêcher un autre accident (distance minimum de 5 mètres).
- ➔ **Ne pas toucher** aux personnes blessées quand elles sont encore en contact avec la ligne pour éviter d'être vous-même électrisé.
- ➔ **Ne pas toucher** aux câbles même tombés au sol, ni aux pylônes.
- ➔ **Alerter** les pompiers (18) ou la gendarmerie (17) ou le SAMU (15) ou le 112 (N° européen d'urgence) .



## MOYENS DE PREVENTION

- ➔ En cas de présence de lignes électriques aux abords du plan d'eau, repérez-les et tenez-vous à distance (5 mètres minimum).
- ➔ Ne touchez jamais un objet en contact avec une ligne électrique.
- ➔ Evitez de pêcher près des lignes électriques.
- ➔ Tenez votre canne en position horizontale, si vous passez sous une ligne électrique.
- ➔ Demandez conseil à votre Fédération de Pêche et/ou à votre association locale.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements complémentaires :

SICAE EST - 9, Avenue du Lac  
BP 70159 - 70003 VESOUL Cedex  
Tél. 03 84 96 81 00

PRÉLUDE 03 84 96 81 00 - IMPRIMERIE VERT

**"Pour vos activités de LOISIRS,  
prenez le vent, pas les lignes !"**



# PRUDENCE SOUS LES LIGNES